



Amicale des Retraités de Bures/Yvette

Permanences les Lundis et Jeudis de 14h à 16h30 à l'Espace Nicklès
Site Internet : retraitesdebures.fr

PROCES VERBAL DE LA 42^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1^{er} FEVRIER 2024

1. Accueil de bienvenue de la Présidente et ouverture de l'Assemblée Générale

Véronique MILLERET :

Bonjour à tous,

Nous sommes heureux de nous retrouver pour notre 42^{ème} Assemblée Générale.

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur le Maire, Jean-François VIGIER et Madame Anne BODIN, Maire adjointe, déléguée aux Solidarités, aux Seniors et à la Petite Enfance. Nous sommes heureux de votre présence parmi nous.

Anne-Marie MERCIER :

Le nombre d'adhérents inscrits à ce jour est de : 190

- 63 adhérents sont présents dans la salle,
- 56 pouvoirs nous ont été remis.

Ce qui fait un total de 119 personnes présentes ou représentées. Donc le quorum est atteint. Nous constatons une diminution des réinscriptions malgré les relances.

Véronique MILLERET déclare ouverte la 42^{ème} Assemblée Générale de Amicale des Retraités de Bures sur Yvette.

Anne-Marie MERCIER :

Nous avons une pensée particulière pour les Amicalistes qui n'ont pu se déplacer en raison de difficultés de santé et leur souhaitons un prompt rétablissement.

Nous rendons hommage aux amis actifs ou anciens adhérents qui nous ont quitté en 2023 :

- Yvonne GOUARD
- Danielle VAIARELLO
- Madeleine CALVIGNAC
- Daniel PITOIS
- André ETRILLARD

Et tous ceux dont nous n'avons pas eu la connaissance.

2. Rapport moral

Véronique MILLERET :

Votre présence me permet de constater l'intérêt que vous portez à notre Association.

C'est pour nous, le Conseil d'Administration et les responsables d'activités, un signe que notre Amicale est toujours dynamique.

L'année 2023 a été riche en sorties culturelles et animations au sein de l'Espace Nicklès.

Certaines activités n'ont jamais repris faute de responsables depuis 4 ans telles que la farandole et l'aquarelle. L'activité Bridge ne fonctionne plus faute de participants.

Nous restons positifs. Certaines activités rencontrent un franc succès : l'atelier Mémoire, la Chorale, les Sorties spectacles, la Pétanque et les Après-midis dansants.

Nous avons deux futures propositions d'ateliers :

- Jardinage : « les plantes et nous » animé par Bernard BAVOUX
- Atelier textes écrits par les membres de l'Amicale animé par Anne-Marie LEVEQUE

Reprise des activités culturelles :

En juin, une visite du château de Saint-Jean de Beaugard a été organisée par Michel TRIBOT et Arlette BAILLEUL.

En novembre, visite du musée de la céramique de Sèvres.

Merci à Eliane LOHEZIC qui s'est portée volontaire pour prendre en charge la responsabilité des sorties culturelles au sein de notre Amicale.

Le 30 janvier, 25 personnes sont allées visiter le nouveau Palais de Justice de Paris.

En novembre, nous avons fêté l'anniversaire de 45 adhérents de l'Amicale avec la participation d'un artiste qui nous a fait chanter avec son orgue de Barbarie.

Nous avons continué notre collaboration avec la ludothèque : une après-midi par trimestre. Cette activité rencontre un franc succès.

Tous les lundis et jeudis après-midi de 14 h à 16 h 30, nous sommes là pour vous accueillir et organiser avec vous des parties de belote, scrabbles ou tout autre jeu que vous souhaiteriez.

Si vous voulez créer une nouvelle activité, venez nous voir pour en discuter.

L'amicale manque cruellement de bénévoles pour différentes activités.

Nous avons lancé plusieurs fois des appels à des bonnes volontés mais pas de réponse au grand désespoir du Conseil d'Administration.

Notre Amicale a besoin de bénévoles pour subsister. Certaines activités pourraient disparaître.

Cette année est particulière car les jeux olympiques perturbent nos sorties en juin et septembre : problème de disponibilité des cars et circulation difficile dans Paris. Nous essayerons tout de même de vous proposer des activités.

Y-a-t-il des questions ?

Le rapport est approuvé à l'unanimité

3. Intervention de Monsieur le Maire

Jean-François VIGIER

Je suis heureux de vous retrouver à l'occasion de cette nouvelle année puisque vous faites toujours votre Assemblée Générale en début d'année donc c'est l'occasion aussi de tracer les perspectives pour 2024 et de revenir sur une année qui a tout de même été triste.

On le sent aussi bien dans notre pays et à l'étranger, on est dans un monde violent avec beaucoup de haine et c'est pour cela que sans les associations au quotidien, puisque, finalement, vous contribuez à faire vivre le lien social et ce rapport si essentiel dans la bonne entente, dans l'écoute, le dialogue évidemment c'est irremplaçable. Je vous remercie aussi pour cela. L'Amicale est connue depuis de nombreuses années pour son dynamisme et vous avez toujours présenté depuis que je suis Maire et même bien avant, des projets. Vous avez toujours un agenda très fourni et c'est pour nous bien sûr une grande chance de pouvoir nous appuyer sur ce dynamisme et cette volonté d'organiser des manifestations, d'aller vers les autres. C'est très important et très précieux pour nous. Donc pour cette année 2024, la ville continuera à être votre partenaire, nous serons à vos côtés. Nous préparons le budget 2024 et nous ferons en sorte que l'aide apportée à l'Amicale soit reconduite bien sûr parce que



vous en avez besoin pour mener à bien vos projets et c'est important. Puis bien entendu les services municipaux seront à vos côtés pour vous aider pour mener à bien vos projets.

Anne BODIN, Maire Adjoint, qui est en charge des relations avec vous et très engagée, très à l'écoute. Je la remercie pour tout ce qu'elle fait et bien entendu je reste à votre écoute chaque jour de l'année. Merci de votre accueil encore aujourd'hui.

Anne BODIN

Bonjour à tous

J'aime beaucoup le mot amical parce que quand je vois toutes les têtes qui sont en face de nous, je vois beaucoup de gens qui se connaissent entre eux, qui sont amis, et c'est vraiment le signe d'une association chaleureuse, et dynamique. Beaucoup de liens vous unissent entre vous. Ces liens vous permettent aussi d'accueillir chaque année de nouveaux adhérents. Véronique déplorait un petit essoufflement de l'association, comme toutes les associations, il y a des cycles, voilà. Il y a des départs et puis il y a des nouvelles arrivées. Bures est une ville où on aime bien vieillir ensemble Je le remarque chaque jour auprès de voisins avec qui nous avons élevé de concert nos enfants, qui aujourd'hui restent à Bures et bien, vieillissons ensemble tous.

4. Rapport financier

Michel TRIBOT

Avant de commenter les comptes de l'exercice écoulé 2023, je souhaite rappeler que les comptes sont clôturés au 31 décembre de chaque année et portent sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Cette année 2023 a vu le vrai redémarrage de nos activités, ou tout au moins de celles qui avaient encore des responsables !

4.1. Compte de résultat

Les charges essentielles sont les activités de sorties et spectacles (12 106 euros), le voyage de 2 jours autour de Lille (10 335 euros), le voyage en Italie (40 512 euros) et les frais de transport Savac pour toutes nos activités (5 229 euros).

Ces quatre postes représentent un montant total de 68 182 euros soit près de 91% du total des dépenses.

Ces autres dépenses sont essentiellement :

- Les fournitures de bureau et les assurances
- Les petites fournitures des activités
- Les frais de l'assemblée annuelle
- La solidarité (notamment des fleurs lors de disparition d'adhérent) et les dons
- Les fêtes et anniversaires
- Les frais d'affranchissement et de banque
- Les frais de licences et d'adhésions et maintien du site

Quant aux produits, ils comprennent :

- La participation des amicalistes aux activités et sorties (spectacles et activités : 16 107 euros);
Lille : 11 565 euros ; Italie : 40 876 euros)
- La subvention de la ville de Bures sur Yvette pour 4 000.00 euros
- La subvention départementale pour 650.00 euros
- Les cotisations des membres pour 6 732.00 euros
- Les intérêts du compte sur livret 1 222.00 euros



Le résultat de l'exercice est un excédent de 6 093.50 euros que nous vous proposons de porter dans nos réserves.

4.2. Bilan financier

4.2.1. A l'actif

Les comptes de trésorerie s'élèvent à 44 079 euros.

Les charges constatées d'avance concernent des frais engagés pour le voyage en Bourgogne et la visite du Tribunal judiciaire de Paris.

4.2.2. Au passif

Nos capitaux permanents (autrement dit les résultats cumulés depuis la création de l'association) s'élèvent, en tenant compte du résultat de l'exercice 2023, à 44 691 euros.

Les fournisseurs à payer concernent une petite dépense de fournitures restant à régler en 2024.

Les cotisations d'avance sont les cotisations reçues fin 2023 pour le nouvel exercice 2024.

Les produits d'avance sont les sommes déjà encaissées pour la visite du Tribunal judiciaire de Paris.

4.3. Le budget

Le budget 2024, soumis à votre approbation, montre un total prévisionnel de 93 640 euros dont 61 000 euros pour les voyages à l'étranger et de deux jours en France., Les sorties et spectacles, en forte progression, sont estimées 16 000 euros et le coût du transport à 7 000 euros.

Ces sommes représentent 84 000 euros soit près de 90% du budget total.

Les encaissements prévus pour ces activités sont proches de 80 000 euros.

4.4. Conclusion

Merci d'avance pour votre vote que nous espérons positif et d'accepter d'affecter l'excédent de cet exercice d'un montant de 6 093.50 euros à nos réserves antérieures.

Je vous remercie de votre attention et de votre confiance.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

5. Compte rendu des Activités

5.1. Atelier Mémoire : Jean-François VAIARELLO

L'atelier Mémoire a lieu tous les mercredis, hors vacances scolaires de 14 h à 16 h dans la grande salle de la Grande Maison. L'animation est collégiale, elle est constituée de Jocelyne BOISSIER, Christiane BOURGADE, Nicole LOHEZIC et moi-même. Jocelyne a remplacé Danielle LAFONT que nous remercions pour avoir coanimé cet atelier pendant de nombreuses années. Nous comptons cette année 24 fidèles participants.

Que faisons-nous ? Après une brève mise en forme, place à la lecture d'un texte parfois suivi de quelques questions pour exercer notre mémoire immédiate. Ensuite, un tour de table où des questions très diverses mettent en jeu notre mémoire plus ancienne. Un polycopié est ensuite proposé avec



plusieurs exercices (charades, grilles de mots à compléter, devinettes, etc...) La séance se termine par le traditionnel baccalauréat où tout un chacun essaie de trouver les réponses les moins courantes pour être le seul à y avoir pensé.

Bien entendu, tout ce se fait dans la bonne humeur et nos neurones un peu fatigués se régénèrent avec un café accompagné de friandises apportées par les participants.

5.2. Chorale : François MORELLET

La chorale Chantabures est constituée d'environ 15 à 20 personnes dont 6 hommes.

Nous avons eu 22 séances dont 3 aubades données, 2 à l'Ehpad des Ulis et une aux coteaux de l'Yvette.

Notre répertoire fut constitué pour l'année de 28 chants (harmonisés) dont 3 abordés pour la première fois.

Pour 2024 :

Nous avons déjà effectué une prestation en animant la galette des rois organisée par l'équipe de Bures des petits frères des pauvres.

Nous projetons une intervention aux coteaux de l'Yvette au printemps.

5.3. La marche du lundi : Christiane BOURGADE (Robert LAMBERT, Philippe PALIN)

Le rendez-vous est fixé le lundi matin à 10 h au marché tout au long de l'année, même pendant les vacances scolaires.

Nous partons pour une rando-promenade d'environ 1 h 45 à 2 heures, soit dans les environs (lac, bassin de retenue...), soit en co-voiturage pour une balade un peu plus éloignée (plateau de La Hacquinière, bassin de Coupière...).

Cette marche, qui s'effectue dans la bonne humeur, est l'occasion de beaucoup d'échanges entre nous. Nous en profitons également pour observer la nature. En cours de route, nous marquons une petite pause gourmande, toujours appréciée, avec des friandises offertes par les participants.

Au fil des mois le groupe s'est étoffé, nous avons actuellement 27 inscrits.

5.4. Tournoi de belote : Maryse PERRICHON

Trois tournois de belote : 16 février, 1^{er} juin et 23 novembre, avec 12 participants

5.5. Après-midis dansants : Mireille CLEMENT, Pierre BOUCHE

Mireille et Pierre, ne pouvant être avec nous, nous ont communiqué ce rapport :

Comme vous le savez, nous avons repris pour la saison 2022/2023 les après-midis dansants. Les débuts ont été un peu difficiles tant du point de vue musical que pour la partie administrative.

Néanmoins, nous avons réussi à attirer une vingtaine d'amicalistes pour effectuer quelques pas de danses sympathiques : tango, passo, valse, madison, tcha tcha, tarentelle et bien d'autres. Certains en ont même profité pour déjeuner à l'Espace Nicklès. Le tout accompagné d'un goûter convivial autour d'un verre de cidre.

Nous avons même fêté le mardi gras avec quelques personnes bien métamorphosées !

La session s'est terminée en mai, certaines personnes partant vers les maisons de campagnes pour l'été. Pour l'année 2023/2024, la reprise a eu lieu au mois d'octobre et espérons continuer encore cette année malgré un mois de janvier qui a été un peu chamboulé à cause des intempéries, néanmoins nous avons pu partager la galette des rois avec une quinzaine de personnes.

Nous comptons tous les deux sur votre présence pour le mardi 6 février afin de fêter le mardi gras avec un peu d'avance (les vacances scolaires se trouvant juste à cette date) « déguisé ou non » un chapeau ou un foulard suffisent, parfois même une fausse barbe !

Nous espérons donc avoir de nouveaux participants pour cet agréable après-midi.



5.6. La pétanque : Bernard BRARD, Pierre BOUCHET

Une dizaine de personnes, principalement des femmes, se retrouvent le jeudi pour des parties de pétanque, quel que soit le temps qu'il fait. Il y règne une très bonne ambiance. Elles ont souvent des admirateurs qui viennent les voir jouer.

5.7. Les sorties culturelles : Eliane LOHEZIC

Cette semaine, avec 25 participants, nous avons découvert le Tribunal de Paris qui est un Palais de Justice situé Porte de Clichy (quartier des Batignolles) dans le 17^{ème} arrondissement.

C'est le siège du Tribunal Judiciaire de Paris (anciennement Tribunal de Grande Instance) depuis 2018, cette juridiction était installée auparavant au Palais de Justice de l'Île de la Cité et en divers lieux annexes.

Ce gratte-ciel de 38 étages comporte en tout 120 000 m² de surface nette dont 20 000 m² d'espaces publics, 90 salles d'audience (dont deux réservées pour les procès hors normes) et 30 000 m² d'espaces tertiaires et 3 000 m² d'espaces sécurisés.

Il forme avec le 36 rue du Bastion et la Maison de l'Ordre des Avocats, la Cité Judiciaire de Paris.

C'est l'architecte Renzo Piano qui a été en charge de cet édifice.

Au mois de juin, une sortie sera prévue.

5.8. Les sorties spectacles : Véronique MILLERET

J'ai besoin de bénévoles, je suis seule à tout organiser sauf pendant les inscriptions.

Nous sommes allés au théâtre deux fois cette année : en mars et en octobre : « Une idée géniale » (pièce très drôle) et « Panique en coulisse » (pièce qui nous a fait découvrir le métier de comédien).

Nous avons vu deux spectacles musicaux : en mars des danses slaves et en novembre : les meilleures comédies musicales.

Cette année, pour la sortie de fin d'année, nous sommes allés au Cabaret Artishow, nous étions une quarantaine.

Chaque sortie a fait le plein et été appréciée par les personnes y participant.

Prévision pour 2024 : le 1^{er} mars Holiday on Ice et le 21 mars spectacle musical : « Les tubes des années 60 à aujourd'hui ».

D'autres sorties sont à programmer.

5.9. Atelier lecture, Bibliothèque : Michel GAILLARD, Catherine BONNE

L'atelier lecture se réunit toutes les 5 à 6 semaines le jeudi à 16 h, nous échangeons sur des livres, nous confrontons nos idées mais d'une manière très amicale. Cela permet de connaître des livres que nous n'avons pas lus et soi-même d'en proposer que les autres ne connaissent pas.

Ce sont des échanges sympathiques et fructueux et c'est ouvert à tous.

Il y a à l'Espace Nicklès une armoire ouverte le lundi et le jeudi de 14 h à 16 h 30. Vous pouvez vous servir des livres, c'est gratuit, vous pouvez les prendre, les emmener chez vous ou même les garder.

Cette armoire est à votre disposition, n'hésitez pas à venir.

5.10. Voyage à l'étranger : Martine LECLERC

Après trois années d'interruption due au covid, nous avons renoué avec les séjours à l'étranger l'année dernière. Nous sommes partis une semaine au mois de septembre en Italie et avons fait un circuit dans la région des Pouilles.

22 inscriptions, 19 participants car il y a eu 3 annulations avant le départ.

Groupe sympa, ambiance conviviale, nous avons passé, je crois, une bonne semaine.

Je vous ai proposé pour cette année un circuit en Croatie prévu du 19 au 26 septembre prochain.

21 inscriptions à ce jour.



Comme je l'ai déjà annoncé un calendrier des règlements sera proposé prochainement avec un échelonnement jusqu'au mois d'août.

Au mois de septembre, avant le départ, une réunion d'information aura lieu avec Mylène PIEVIC, la correspondante de Salaun Holidays (nouvelle agence que nous testons cette année) qui viendra vous présenter le circuit et sera là pour répondre à toutes questions et interrogations concernant ce voyage. Et puis ce sera le départ pour une nouvelle aventure ...

5.11. Voyage de deux jours : Nicole et Michel TRIBOT

ROUBAIX ET LILLE - 9 et 10 mai 2023

La distance était un peu longue et nous avons eu du retard (environ une heure) en raison d'une circulation très dense (9 mai...) et des conditions météorologiques peu favorables.

Après un déjeuner, nous avons visité la « piscine » devenue un musée unique et exceptionnel regroupant des collections Beaux-Arts du 19^{ième} et 20^{ième} (peinture, sculpture, céramique...). Les sculptures ont pris place autour du bassin et les cabines de douche sont devenues vitrines d'exposition.

Nous sommes allés ensuite à la découverte de la VILLA CAVROIS, véritable château contemporain conjuguant une conception classique et une esthétique moderniste. Cette villa était d'avant-garde pour son époque dans son aménagement.

Nous sommes ensuite partis à l'hôtel pour un bon repas et un repos bien apprécié.

Mercredi matin, nous avons découvert, à pied, le Vieux Lille : Palais Rihour, la vieille Bourse, l'opéra, l'extérieur de la Cathédrale (fermé pour raison de travaux). La visite guidée du musée de l'Hospice Comtesse (fondé en 1237 par la comtesse Jeanne de Flandre) nous a fait découvrir les objets de la vie quotidienne, des bois sculptés, des faïences, des beaux meubles et peintures.

Un peu de temps libre a permis de flâner dans les beaux quartiers et d'acheter des gaufrettes !

Après le déjeuner, le car nous emmena dans une brasserie familiale artisanale de plus de 300 ans. Une dégustation suivie d'achats, après la visite guidée par le propriétaire sur le processus de fabrications, ont clos notre « escapade Lilloise ».

PROCHAINE ESCAPADE : LA BOURGOGNE

Notre prochaine destination sera la Bourgogne les 14 et 15 mai 2024.

Nous partirons pour découvrir :

- Une ancienne tuilerie
- L'Abbaye de Fontenay
- Les villes de Semur en Auxois et de Flavigny
- Le site d'Alésia (sur une demi-journée)

Deux grandes journées chargées qui, nous l'espérons, seront bien ensoleillées.

5.12. Le site internet : Véronique MILLERET

Il est mis à jour dès qu'il y a une diffusion.

Faute de temps, je ne mets plus les vidéos que l'on m'envoie.

Les activités qui ne fonctionnent pas faute de responsable :

Les danses folkloriques

Le voyage d'une journée

Le voyage de 8 jours en France

L'aquarelle.



Si des adhérents souhaitent prendre des responsabilités, ils seront les bienvenus.

Nous manquons cruellement de bénévoles pour fonctionner correctement. Vous n'êtes pas seuls : les membres du Conseil d'Administration sont présents pour vous aider.

6. Présentation du Conseil d'Administration :

Le Bureau :

- Véronique MILLERET Présidente
- Michel TRIBOT Trésorier
- Lize VIOLATE Trésorière adjointe
- Anne-Marie MERCIER Secrétaire
- Colette POTIER Secrétaire adjointe

Les autres membres du Conseil d'Administration :

- Mireille BASSET
- Suzanne BESNARD
- Martine LECLERC
- Maryse PERRICHON

Je remercie les membres du Conseil d'Administration pour leur investissement, leur implication. Sans eux l'Amicale serait inactive.

Trois membres arrivent en fin de mandat, seuls deux se représentent :

- Martine LECLERC réélue à l'unanimité
- Maryse PERRICHON réélue à l'unanimité

Colette POTIER ne se représente pas.

Nous la remercions chaleureusement pour tout le travail accompli durant 20 années au sein du Conseil d'Administration et lui souhaitons un bon repos bien mérité.

Les cotisations pour 2025 : nous ne les augmenterons pas, elles seront toujours de 33 €

Nous remercions les personnes de la technique pour leur accueil et leur aide.

Véronique MILLERET clôture la séance.

Je vous remercie de votre écoute. Nous souhaitons retrouver notre dynamisme et comptons sur vous pour venir nous aider à faire fonctionner notre Amicale.

La Présidente
Véronique MILLERET

La Secrétaire
Anne-Marie MERCIER

